

Philocité

s'emparer d'un sujet... et ne plus le lâcher

Compte rendu réalisé par Marie Cazzoli et Lamine Diagne

Philocité et les éducateurs et éducatrices

Pendant une heure trente, l'asbl Philocité a mis en place un séminaire dans lequel des éducateurs et éducatrices ont favorisé la construction de savoirs spécifiques à cette profession.

Alexis Filipucci, philosophe de formation, animateur et formateur à Philocité, a animé l'atelier. En introduction, il a insisté : « *Les éducateur et éducatrices seront mis sous le feu de la question !* », avec une dimension collective dans l'échange et une attention spécifique à la rigueur des raisonnements utilisés. C'est une démarche que Philocité mène souvent avec des équipes professionnelles de soignants, par exemple, ou en santé mentale. « *Ce n'est pas simple de pousser la réflexion, il faut faire des efforts* », a-t-il précisé.

Le 5 mars à La Marlagne, le public inscrit à l'atelier Philocité était plus nombreux que les 15 places prévues. Par ailleurs, Alexis Filipucci ne souhaitait pas imposer un thème de réflexion tel que 'l'indocilité' – « *Je ne suis pas à l'aise avec ça* ». Ainsi, plutôt que partir directement d'une situation rencontrée, il a préféré poser la question suivante au collectif : « *De quoi devrions-nous parler ensemble ?* ». Pour répondre à cette question, le travail s'est organisé en plusieurs phases : d'abord, un court moment de réflexion personnelle ; ensuite un partage des thèmes et des arguments de chacun en sous-groupes de 5 à 6 personnes ; ensuite la cartographie des thèmes proposés par les sous-groupes, pour aboutir à la réflexion collective. Nous, en tant qu'élèves, avons été intégrés dans la réflexion.

Marie Cazzoli

Avant que nous commencions à parler concrètement ensemble en sous-groupes au sujet du thème de réflexion, Alexis a ajouté deux consignes : cette thématique devait être **exemplifiable** (*« On essaie d'éviter la spéculation générale, tellement générale qu'elle ne peut plus être raccrochée à quoi que ce soit. Il faut vraiment que la thématique parte d'une situation concrète, dans laquelle le problème et l'enjeu ont été identifiés »*) et devait être basée sur **un argument** (*« Pourquoi faudrait-il que nous parlions de cette thématique plutôt que d'une autre ? Se fonder sur un argument, c'est être au clair sur les critères utilisés pour choisir. »*)

Ces deux points ont donc pu diriger notre réflexion en sous-groupes. Nous devions évaluer les arguments des autres en étant sévères mais justes, c'est-à-dire savoir dire pourquoi ce n'était pas convaincant. Dans notre groupe, un participant a proposé de faire un cercle et de prendre notes. Les échanges se sont ensuite organisés naturellement.

Parmi les thèmes proposés : le secret entre un élève et un éducateur, confié dans la confiance, est-il partageable ou pas avec les collègues, les parents ? Si oui, que dire et à quel moment pour éviter la non-assistance à personne en danger ? ; Dans les secteurs de l'insertion sociale et de l'insertion socio-professionnelle, est-ce que je suis ma hiérarchie ou est-ce que je suis la demande du bénéficiaire quand les objectifs ne sont pas concordants ? ; Un éducateur peut-il dépasser le cadre de l'institution pour le bien-être de l'élève ? ; Comment, dans nos métiers, continuer à faire confiance en l'affect ?

Après avoir argumenté et échangé, notre groupe a opté pour la question suivante : quels moyens utiliser pour garder l'élasticité entre les besoins du bénéficiaire, les affects du professionnel et les obligations institutionnelles ?

Ensuite, nous avons partagé le fruit de notre réflexion avec les autres groupes pour y voir des différences ou des similitudes.

Pendant cette phase, Alexis Filipucci a dressé la **cartographie** du thème de chaque sous-groupe, en reformulant les propos des porte-parole, en questionnant pour lever les imprécisions, en travaillant à dégager des axes de tension.

Alexis Filipucci : « Mon objectif n'est pas le consensus ! C'est tout ce qu'on évite justement ! Mon objectif, c'est de lutter contre les inerties de groupes qui visent le consensus parce qu'on a peur du conflit. Je veux que le conflit d'idées soit exprimé clairement. On n'est pas obligé d'être d'accord, mais le minimum, c'est de connaître les raisons pour lesquelles on n'est pas d'accord.

Quelques exemples de la démarche méthodologique au départ des thèmes proposés par les différents groupes :

Pour un groupe, la thématique proposée était 'la liberté d'action individuelle par rapport au groupe'. Le porte-parole a expliqué ce qu'était la liberté d'action, c'est-à-dire le fait d'avoir un cadre qui nous limite et d'avoir parfois besoin de ne pas respecter ce cadre en contournant les règles ou encore le fait qu'un désaccord individuel ne soit pas pris en compte au sein du groupe. L'argument était que l'éducateur exerce un métier d'action, où il est sur le terrain, et qu'il est parfois amené à ne pas respecter les règles mises en place pour le bien d'un individu.

Un autre groupe a choisi 'le consentement de l'usager' et 'comment s'en assurer ?' L'argument était qu'un usager est central c'est-à-dire qu'il n'est pas spécialement avec le travailleur social, mais qu'il n'est pas contre lui non plus quand il ne respecte pas les règles auxquelles il a consenti. On a donc pu créer un axe de tension vigilance-résistance, cet axe différant selon le caractère de la personne et son non-respect 'régulier' des règles mises en place dans la vie de tous les jours. Ce même groupe a ensuite parlé de 'consentement éclairé'. C'est le thème qui sera développé collectivement ensuite.

Un autre groupe a, lui, parlé du militantisme d'un individu actif au sein d'un groupe : 'Quelle position prend-t-on pour faire changer les choses positivement ?' L'argument était qu'un travail social mène au militantisme et c'est au bienfait du bénéficiaire. Il y a un positionnement du travailleur social qui fait qu'il cherche généralement à apporter un changement positif. Mais encore faut-il définir ce qu'est un changement positif...

Enfin, pour notre groupe, la question était : 'Quels moyens utiliser pour garder l'élasticité entre les besoins du bénéficiaire, les affects du professionnel et les obligations institutionnelles ?'. Un élément est ajouté : 'Comment préserver cet équilibre ?' L'argument développé était que, globalement, c'est une question qui se pose à chaque professionnel à un moment et que, dans la triade bénéficiaires-affects-obligations, ce sont souvent les affects qui passent à la trappe. En reformulant, le caractère générique de la question apparaissait, ainsi que le déséquilibre ressenti avec les affects qui ne seraient pas considérés. En somme, « *pour votre groupe* », a dit Alexis Filipucci, « *il s'agit de jongler entre accélérateur et embrayage, c'est-à-dire être suffisamment en empathie avec la personne (c'est la notion d'affect) pour avoir envie de l'aider et suffisamment en position méta pour être assez impliqué mais pas trop. C'est la question de la juste distance...* »

Finalement, dans le court laps de temps qui restait après la cartographie des thèmes proposés par les groupes, nous avons choisi de discuter du consentement.

La première question qui s'est posée était : 'Le consentement éclairé est-il possible ?' En effet, si la force, incarnée par une sanction, est présente, on ne peut pas parler de consentement éclairé. Dès lors, il faut s'assurer qu'il n'y a pas de rapport de force derrière le consentement.

Une autre question a surgi : 'Comment travailler sans consentement ?' Une éducatrice a expliqué que « *dans le milieu ouvert, un des grands principes, c'est l'accord des bénéficiaires, du jeune et de la famille. Bien entendu, l'accord d'un enfant de 8 ans n'est pas exactement le même que celui d'un ado de 15 ans, ou de l'accord des parents... Cependant, sans accord, je ne travaille pas.* »

Un point de réflexion a alors été mis à jour : quand le travail est mandaté, il est difficile d'obtenir un consentement total, puisqu'au départ, une injonction vient d'une autorité... Une éducatrice a témoigné : « *Moi, par exemple, je travaille avec des personnes qui ont reçu une injonction du SPJ-SAJ d'aller dans des actions de milieu ouvert. Si une maman se présente à nous, elle donne son accord, mais c'est un oui faussé parce qu'il y a cette injonction...* »

La question soulevée a alors été : 'Est-ce que tous les 'oui' en milieu ouvert sont de vrais oui ?' Et 'la notion d'accord est-elle la même dans d'autres secteurs professionnels ?'

Ainsi, par accord, il a été décidé de considérer que l'accord a minima est la condition nécessaire pour qu'un travail puisse débuter. Cependant, cette condition doit, ensuite, être vérifiée, en s'assurant du bien-fondé de l'accord et en le vérifiant régulièrement. Alexis Filipucci a précisé : « *Un élément important de la réflexion apparaît ici, c'est la dimension temporelle de votre action. Les principes généraux, c'est bien, mais réfléchir aux concepts et aux contradictions qu'ils peuvent receler par rapport au terrain est fondamental. Ainsi, l'accord est la condition nécessaire au début du travail, mais pas une condition suffisante, puisqu'il faut étayer l'aspect éclairé de cet accord.* » Et cet aspect éclairé peut se révéler au fil du travail mené, au fil du processus de travail social. Alors, c'est le temps qui définit si l'accord est éclairé ou pas.

A la suite de la réflexion 'Mais alors, un bénéficiaire est-il libre de son choix quand il est dans une situation de demande d'aide ?', Alexis Filipucci a estimé que : « *on touche ici aux limites du consentement. Et ce qui est intéressant dans le questionnement, c'est que, lorsqu'on réfléchit à ce genre de choses, on a un certain nombre de présupposés, et on voit jusqu'où ces présupposés nous ont emmenés. Dans ce cas précis, on peut tout à fait, à un moment donné, revenir sur le présupposé que le consentement de l'utilisateur doit être central... Mais pour éviter que ces questions ne paralysent le fait d'agir, il est important de se les poser avec le temps, et non pas avant d'agir...* »

Cette intervention a clôturé la réflexion... faute de temps disponible pour aller plus loin. Alexis Filipucci a précisé que ce travail pour « *s'emparer d'un sujet et ne plus le lâcher* » a permis de défricher certains points, ensuite de prendre une option et de creuser légèrement un petit sillon. « *La cartographie aide à pointer les positions en présence et les options possibles. Aujourd'hui, nous ne sommes pas arrivés à faire le lien avec le militantisme, sauf si on considère la dimension militante que recouvre le fait de s'assurer de l'accord et de s'interroger sur ce qu'on fait si on s'aperçoit qu'il n'y a pas d'accord...* » -

Lamine Diagne

Evaluation par les éducateurs et éducatrices

A la fin de l'atelier, Alexis Filipucci se tourne vers le public, « *pour prendre le pouls... En voyez-vous le bien-fondé ?* »

Les réponses du public sont variées. Ci-dessous, quelques interventions, y compris celles d'Alexis Filipucci.

« *Je n'y ai pas vu d'utilité* ».

« *C'est une méthode de réflexion possible qui, contrairement à ce qu'on fait dans les réunions qui vont dans tous les sens, permettrait de cadrer un peu, de ne pas s'éparpiller : on a une question, quels sont les arguments, où va-t-on ?* »

« *Quand l'équipe fonctionne dans l'urgence, c'est bien beau la cartographie, mais à un moment, il faut décider.* »

« *Oui, mais ce moment de décision ne revient pas au philosophe. Le philosophe s'assure plutôt que les arguments ont été bien posés, bien compris et que les options ont été évaluées et franchement dites, sans louvoiement.* »

« *Il y a de la frustration. On a fait de la méta, et on en fait déjà beaucoup d'habitude : Intégrer tous les points de vue, il n'y a pas une vérité, une position en vaut une autre...* »

« *Non, je ne suis pas d'accord : une position n'en vaut pas une autre, et c'est précisément pour cela qu'il y a des arguments... Comment décide-t-on qu'une position n'en vaut pas une autre ? En bon philosophe, je dis qu'il faut faire confiance en la raison et aux exigences du dialogue. Pour que ça marche, il faut que les choses soient dites franchement. Sinon, en équipe, on ne peut travailler sur rien. Notre matériau, c'est ce qui est dit. Et ce qui est dit est transformé en dialogue.* »

« *On a une pratique qui est issue de nos croyances, de nos a priori, de nos habitudes. On ne prend pas le temps d'amener ça à nos consciences pour réorienter la pratique et faire quelque chose de raisonné. Cette posture, je m'y efforce, mais c'est un temps qu'on ne prend pas assez dans les équipes parce qu'on part de postulats sans les remettre en question. Nos pratiques deviennent habituelles sans prise de recul suffisante.* »

« *Je trouve que l'éthique est beaucoup plus large que les grands principes et les dilemmes très pointus. Elle intègre des notions politiques, thérapeutiques et d'autres, mais aussi leur contradiction et la difficulté de discuter ensemble en équipe.* »